

209C1177
FR0010533075-FS0541

11 septembre 2009

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE EUROTUNNEL SA

(Euronext Paris)

1- Par courrier reçu le 9 septembre 2009, complété par un courrier reçu le 11 septembre, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle, Etat du Delaware, Etats-Unis), a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 septembre 2009, indirectement par l'intermédiaire de sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5%, 10% et 15% du capital et des droits de vote et 20% du capital de la société GROUPE EUROTUNNEL SA et détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 81 927 177 actions GROUPE EUROTUNNEL SA représentant 3 277 087 080 droits de vote, soit 20,72% du capital et 19,87% des droits de vote de cette société (1), répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Aero 1 Global & International S.à.r.l. (2)	81 572 922	20,63	3 262 916 880	19,78
Goldman, Sachs & Co (GSCO) (3)	82 451	0,02	3 298 040	0,02
Goldman Sachs International (GSI)	271 804	0,07	10 872 160	0,07
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	81 927 177	20,72	3 277 087 080	19,87

Ce franchissement de seuils résulte de :

- la souscription de 78 026 402 actions nouvelles issues du remboursement de 657 840 titres subordonnés remboursables en actions (ci-après TSRA) GROUPE EUROTUNNEL SA détenus par The Goldman Sachs Group, Inc., indirectement par l'intermédiaire de la société Aero 1 Global & International S.à.r.l. (2) (ci-après Aero), émis par GROUPE EUROTUNNEL SA le 6 mars 2008 (4) ; lesdits TSRA sont remboursables entre le 6 septembre 2009 et le 6 septembre 2010 et Aero a demandé le remboursement de ses TSRA le 8 septembre 2009 (5) ;
- la réception de 1 973 520 actions ordinaires existantes GROUPE EUROTUNNEL SA par The Goldman Sachs Group, Inc., indirectement par l'intermédiaire de la société Aero, en rémunération des TSRA, payable le 6 septembre 2009.

Par ailleurs, le déclarant a précisé détenir des titres donnant accès à terme à des actions à émettre :

- en application des termes du contrat d'émission de bons de souscription d'actions (BSA) (6), The Goldman Sachs Group, Inc., par l'intermédiaire d'Aero, est en droit de recevoir 45 500 actions nouvelles de catégorie A

à condition de détenir jusqu'au 6 mars 2011 les 1 001 000 actions ordinaires de catégorie A souscrites lors de l'exercice de BSA ;

- en application des termes du contrat d'émission des TSRA, The Goldman Sachs Group, Inc., par l'intermédiaire d'Aero, est en droit de recevoir une rémunération complémentaire conditionnelle résultant de la détention jusqu'au 6 mars 2011 de 78 026 402 actions ordinaires de catégorie A reçues en remboursement de ses TSRA ; au choix de GROUPE EUROTUNNEL SA, la rémunération complémentaire conditionnelle consistera en 3 552 336 actions ordinaires de catégorie A existantes ou nouvellement émises, ou leur équivalent en espèces (4). Le paiement de la rémunération complémentaire conditionnelle interviendra entre le 5^{ème} et le 10^{ème} jour de bourse suivante le 6 mars 2011. Aero s'est contractuellement engagée, sous certaines conditions, à détenir toutes les actions ordinaires de catégorie A reçues en remboursement de ses TSRA pour une période de 3 ans à compter de l'échéance des TSRA, soit jusqu'au 6 mars 2011 ;
- GSI, contrôlée par The Goldman Sachs Group, Inc. détient des obligations remboursables en actions I- T3 (ORA I-T3) (7) donnant droit à 136 943 actions ordinaires de catégorie A GROUPE EUROTUNNEL SA.

2- Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« La souscription par la société Aero 1 Global & International S.à.r.l. (2) de 657 840 TSRA le 6 mars 2008 a été financée par l'émission par Aero d'« equity securities » à ses membres : GS Global Infrastructure Partners I, L.P., et GS International Infrastructure Partners I, L.P. Ces deux fonds d'infrastructure ont financé la souscription des « equity securities » émis par Aero avec le produit d'appels de capitaux et de souscription venant de leur « limited partners ».

Ni The Goldman Sachs Group, Inc. ni Aero n'agissent de concert avec un tiers.

Presque toutes les actions ordinaires de catégorie A GROUPE EUROTUNNEL SA détenues par The Goldman Sachs Group le sont par l'intermédiaire de Aero. Aero est une société d'investissement au sein de laquelle les participations sont détenues par deux fonds (GS Global Infrastructure Partners I, L.P., et GS International Infrastructure Partners I, L.P.) gérés par GS Infrastructure Advisors 2006 LLC (ensemble GSIP).

Aero n'envisage pas d'acquérir des actions supplémentaires ou d'autres instruments financiers émis par GROUPE EUROTUNNEL SA, à l'exception des actions gratuites qui résulteront des modalités des TSRA ou des BSA.

The Goldman Sachs Group Inc. est une « global investment bank » engagée sur plusieurs lignes d'activités incluant, sans exhaustivité, l'« asset management », en application de quoi elle peut acheter et vendre des actions ou autres instruments financiers émis par GROUPE EUROTUNNEL SA dans le cadre de son activité quotidienne. Les équipes en charge de ces activités sont séparées des équipes en charge de la gestion d'Aero, des fonds d'infrastructure associés d'Aero et des sociétés gérant ces fonds. Les actions acquises dans le cadre de ces activités sont détenues et, le cas échéant, les droits de vote exercés indépendamment des actions détenues par Aero. Le nombre d'actions concernées est limité en comparaison avec le nombre d'actions GROUPE EUROTUNNEL SA détenues par Aero et ces actions feront l'objet d'un « reporting » en application de la réglementation. Il y a actuellement 354 255 actions détenues dans le cadre de cette activité et elles sont incluses dans la présente déclaration de franchissement de seuils. Dans le cadre normal de ses activités, telles qu'elles viennent d'être décrites, The Goldman Sachs Group Inc. acquerra (et cédera) des actions ou autres instruments financiers émis par GROUPE EUROTUNNEL SA.

Ni The Goldman Sachs Group, Inc. ni Aero n'envisagent de prendre le contrôle de la société GROUPE EUROTUNNEL SA.

GSIP investit dans les infrastructures et les infrastructures liées aux biens et aux entreprises. GSIP investit principalement dans les infrastructures de transports et de services. GSIP investit globalement, mais avec un accent sur les pays de l'OCDE, particulièrement en Europe et en Amérique du Nord. GSIP a été créé en 2006 et est, par sa nature d'investisseur en infrastructure, un investisseur de long terme.

En lien avec cette philosophie d'investissement de long terme, Aero envisage de demander sa représentation (1 ou 2 sièges) au conseil d'administration de GROUPE EUROTUNNEL SA.

Aero et les fonds détenant une participation dans Aero ont contractuellement convenu avec GROUPE EUROTUNNEL SA de ne pas céder les actions ordinaires de catégorie A avant le 6 mars 2011. Cet engagement fait l'objet de plusieurs exceptions, en particulier en cas d'acquisition du contrôle de GROUPE EUROTUNNEL SA par un tiers ou en cas de fusion, scission ou transfert de la totalité ou du principal des actifs de GROUPE EUROTUNNEL SA.

Ni The Goldman Sachs Group, Inc. ni Aero n'ont de projet concernant:

- une fusion, réorganisation, liquidation, ou transfert d'une partie substantielle des actifs de GROUPE EUROTUNNEL SA ou de toute personne qu'il contrôle au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce ;
- modification de l'activité de GROUPE EUROTUNNEL SA ;
- modification des statuts de GROUPE EUROTUNNEL SA ;
- radiation des négociations d'une catégorie de titres financiers de GROUPE EUROTUNNEL SA ;
- émission de titres financiers de GROUPE EUROTUNNEL SA.

Enfin, ni The Goldman Sachs Group, Inc. ni Aero n'ont conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions ou les droits de vote de GROUPE EUROTUNNEL SA. Les autres sociétés contrôlées par The Goldman Sachs Group, Inc. Au 8 septembre 2009, ont conclu des contrats de prêt et de remise en garantie (« collatéral ») portant respectivement sur 82 451 et 271 804 actions GROUPE EUROTUNNEL SA, inclus dans la déclaration ci-dessus. »

(1) Sur la base d'un capital composé de 395 417 950 actions ordinaires de catégorie A représentant 16 494 162 640 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général et 1 action de préférence de catégorie B. Il est précisé que « jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant le 12 novembre 2007, date de début des opérations de regroupement fixée par l'avis de regroupement publié par la société au BALO conformément à la résolution adoptée par l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2007, toute action A non regroupée donnera droit à son titulaire à 1 voix et toute action A regroupée à 40 voix, de sorte que le nombre de voix attaché aux actions A de la société soit proportionnel à la quotité de capital qu'elle représente. »

(2) Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois contrôlée au plus haut niveau par The Goldman Sachs Group Inc.

(3) « Limited Partnership » de droit de l'état de New York contrôlé au plus haut niveau par The Goldman Sachs Group Inc.

(4) Cf. prospectus visé par l'AMF sous le n° 08-032 en date du 20 février 2008.

(5) En application des modalités des TSRA, les actions GROUPE EUROTUNNEL SA seront délivrées le 9 octobre 2009 au plus tard.

(6) Cf. prospectus visé par l'AMF sous le n° 08-077 en date du 28 avril 2008.

(7) Cf. prospectus visé par l'AMF sous le n° 2007-113 en date du 4 avril 2007.